

Séance de conseil municipal du 17 mai 2010

Délégations

Sylvia Hasler a participé mercredi soir à l'assemblée générale du Centre de pédagogie curative, à Tavannes. Elle prendra part également à l'assemblée des sociétaires de Mon Repos, le 2 juin prochain à La Neuveville.

René Rimaz représentera les autorités à la manifestation marquant le 30^e anniversaire de Pro Natura Jura bernois, laquelle se déroulera le 29 mai dès 10 h à Bellelay.

Patrick Tissot et Jean-François Bühler participeront à l'assemblée des délégués du SEBV (épuration des eaux usées), le 9 juin à Cormoret.

Marc Moser représentera la commune à l'assemblée des délégués du SESTER (alimentation en eau potable), le 10 juin à l'hôtel de ville de Tavannes.

Enfin, le 22 juin, Thierry Egger, administrateur des finances, Marc Moser, responsable du département des finances, et Paul-André Jeanfavre, maire, participeront à la séance organisée par l'OACOT au CIP et consacrée au nouveau modèle de compte harmonisé.

Flaques condamnées

Le Conseil municipal a attribué cette semaine des travaux de surfacage, pour un montant de 3672 francs, à l'entreprise Hänzi, de Moutier. Il s'agira de supprimer les trous, qui forment des flaques, le long de la rue de la Gare, à Sombeval.

Soutien à Vincent Viret

Claudine Leisi, administratrice des finances du syndicat de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV), a présenté sa démission pour le 31 juillet prochain. Vu la complexité croissante de cette tâche, qui équivaut à un poste à 10 % environ, la commission scolaire propose de la confier au personnel administratif d'une des cinq communes membres.

Or la commune de Cortébert a proposé pour cette fonction son administrateur des finances, Vincent Viret. Le Conseil municipal soutient cette candidature.

Une couverture cette fois correcte

Lors de la reprise du personnel de la crèche par la fondation collective de La Bâloise, il a été constaté un manque de couverture LPP, pour quelques employés. On parlait dans un premier temps d'un montant situé entre 6600 et 18'000 francs. Or il s'avère que le manque de couverture se monte à 6701 francs exactement. Le Conseil municipal a décidé cette semaine que la commune le prendra en charge. /cm-de

Subvention confirmée !

Excellente nouvelle: la direction cantonale bernoise de la police et des affaires militaires a confirmé par lettre, en date du 6 mai, les promesses de subvention faites oralement pour la rénovation et l'agrandissement du complexe communal sis rue des Prés 5.

253'250 francs seront prélevés sur le fonds du sport et 84'210 francs sur le fonds de loterie.

A relever que ces subventions expirent le 4 mai 2015, les travaux devant donc impérativement être achevés à cette date pour y avoir droit.

Les Molok en fonction !

Les deux Molok de la rue de la Gare, à Sombeval seront opérationnels depuis le vendredi 26 mai, après la tournée de ramassage des ordures, à la suite de laquelle les conteneurs traditionnels seront enlevés.

Rappelons que l'utilisation des Molok, ces conteneurs en partie enterrés, est soumise aux mêmes règles que pour leurs prédécesseurs: seuls des sacs officiels peuvent y être déposés.

Des contrôles seront effectués et les éventuels resquilleurs seront amendés, qu'on se le dise...

Les autorités remercient la population pour la discipline dont elle fera preuve. /cm-de

